

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

RECOMMANDATION

Date : 25 avril 2020  
À : Conseil d'administration  
De : Directeur général  
Sujet : Congé du printemps calendrier scolaire 2021-2022

---

**MISE EN SITUATION :**

Le processus de création des calendriers scolaires 2021-2022 a fait l'objet de discussion et de l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-2027-02-2020 le 1<sup>er</sup> février courant.

Bien que la totalité des écoles n'ait pas été en mesure présenter un calendrier pour l'année scolaire 2021-2022, le directeur général présente le choix retenu pour le congé du printemps 2022 pour les écoles qui ont présenté leur calendrier :

**Option 2 pré-approuvée**

Quinze (15) écoles ont choisi deux (2) semaines au congé du printemps du 14 au 25 mars 2022 avec l'ajout de huit (8) minutes supplémentaires d'enseignement par jour :

- |                                  |                          |
|----------------------------------|--------------------------|
| → Anne-Hébert                    | → Franco-nord            |
| → Beausoleil                     | → La Confluence          |
| → Collines-d'or                  | → La Grande-ourse        |
| → des Pionniers-de-Maillardville | → La Passerelle          |
| → des Sentiers-alpins            | → La Vérendrye           |
| → des Sept-sommets               | → Secondaire Jules-Verne |
| → des Voyageurs                  | → Virtuelle              |
| → du Bois-joli                   |                          |

**RECOMMANDATION :**

Que le Conseil d'administration adopte le congé du printemps 2022, tel que présenté, pour ces quinze (15) écoles du CSF.